

Luc Benoît		
École internationale de français		
Été 2022		
FRS1051-1E	APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE III POUR NON-FRANCOPHONES	Première année
Sigle du cours et groupe	Titre du cours	Niveau (Année)

1. DESCRIPTION DU COURS

Objectif général : communiquer en français, à l'oral et à l'écrit, de façon fonctionnelle, dans des situations prévisibles, autour de thèmes personnels et de certains thèmes familiaux, pour combler des besoins immédiats dans des contextes de la vie quotidienne.

Actes de parole : comprendre et demander des renseignements relatifs à la vie quotidienne ; comprendre et donner des renseignements ainsi que des directives ; décrire une personne ou un objet ; s'exprimer sur les conditions météorologiques.

Composantes du français oral et écrit : le présent continu ; le présent de l'indicatif : la règle générale et les verbes pronominaux ; l'impératif présent ; le futur proche ; l'interrogation avec où, quand, comment, pourquoi, et l'interrogation par inversion ; la négation ; les pronoms personnels compléments directs et indirects au présent ainsi qu'au futur proche ; les déterminants définis, indéfinis et partitifs ; certains adjectifs qualificatifs.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

- Le cours FRS1051 permet à l'étudiant-e d'acquérir des notions linguistiques dans des contextes récurrents de communication.
- Il montre à l'étudiant-e plusieurs aspects de la culture francophone.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours FRS1051, l'étudiant-e sera en mesure de :

- comprendre et demander des renseignements relatifs à la vie quotidienne ;
- comprendre et donner des renseignements ainsi que des directives ;
- décrire une personne ou un objet ;
- s'exprimer sur les conditions météorologiques ;
- parler d'alimentation ;
- commander un repas.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

4.1 Veuillez cocher la case ci-dessous si le cours est à formule particulière ou dérogeant au calendrier universitaire.

- Cette activité se déroule selon un horaire atypique (cours en tutorat, intensif, de moins de 3 crédits ou plus de 3 crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.).

Le contexte d'immersion de cinq semaines autorise une certaine souplesse dans l'organisation du contenu détaillé afin d'atteindre un maximum d'objectifs précis liés aux habiletés et au savoir que doivent acquérir les étudiant(e)s.

Le cours FRS-1051 s'adresse à un même groupe sur une période continue. L'ordre et le choix des activités pédagogiques seront adaptés aux besoins et au rythme d'apprentissage de ce groupe.

De plus, le cours a été conçu dans le but de permettre aux étudiant(e)s ayant une compréhension minimale de la langue de consolider et d'élargir les bases de leur connaissance tant à l'oral qu'à l'écrit. Il vise l'acquisition de notions linguistiques particulières (grammaire et vocabulaire principalement). Le renforcement systématique de la compréhension orale et du développement d'une compétence communicationnelle favorise la participation aux échanges les plus courants de la vie quotidienne. Les étudiant(e)s seront appelé(e)s à participer à des activités qui leur feront découvrir la culture francophone et actualiseront leurs acquis.

<i>Dates des rencontres</i>	<i>Contenu sommaire peut être sujet à changement</i>	<i>Section facultative Lectures, travaux et directives peut être sujet à changement</i>	<i>* Type d'interaction : en présentiel ou à distance en mode synchrone.</i>
Semaine 1 16 mai 2022	Présentation du ou (de la) professeur(e), du plan de cours et des étudiant(e)s ; Évaluation orale, des étudiant(e)s.		<i>En présentiel ou à distance en mode synchrone.</i>
17 au 20 mai 2022	Écrit : Le présent de l'indicatif ; Le présent continu ; Les verbes pronominaux à l'indicatif présent ; Le futur proche ; Les pronoms compléments directs et indirects au présent ainsi qu'au futur proche. Oral : Décrire une personne, un objet ; Comprendre et donner des renseignements ainsi que des directives. Lexique : La description physique ; Les directions.		<i>En présentiel ou à distance en mode synchrone.</i>

23 mai 2022	* Journée nationale des patriotes	Ø	Ø
Semaine 2 24 au 27 mai 2022	Écrit : L'interrogation avec où, quand, comment, pourquoi ; Les déterminants définis, indéfinis et partitifs ; L'impératif présent ; Certains adjectifs qualificatifs. Oral : Préparer un repas ; Commander un repas ; Prendre une commande. Lexique : Les nombres ; L'alimentation et les commerces ; Le restaurant.		<i>En présentiel ou à distance en mode synchrone.</i>
Semaine 3 30 mai au 1er juin 2022	Écrit : L'interrogation par inversion ; La négation. Oral : Décrire des actions de la vie quotidienne (au présent) ; Parler des conditions météorologiques. Lexique : Les activités quotidiennes (au présent) ; La météo.		<i>En présentiel ou à distance en mode synchrone.</i>

Des séances prévues en présentiel pourraient basculer à distance en fonction des consignes sociosanitaires en vigueur

* Jour férié : 23 mai 2022.

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

L'enseignement en présentiel sera privilégié tout au long de la session. Étant donné la pandémie causée par la COVID-19, le cours pourrait basculer en mode virtuel. Le logiciel ZOOM serait alors utilisé et l'enseignement se ferait à distance de façon synchrone. Les examens se feront en classe ou sur la **BIQ** (Banque Interactive de Questions). Les travaux et rédactions seront déposés en classe ou sur le portail de cours dans la section **Travaux**. Les activités privilégiées pour l'enseignement du français sont les suivantes :

- Cours magistraux ;
- Travaux individuels et en équipe ;
- Dialogues ;
- Jeux pédagogiques ;
- Jeux de rôles ;
- Recherche de vocabulaire et d'expressions idiomatiques ;
- Lecture de textes ;

- Exercices grammaticaux ;
- Dictées ;
- Utilisation de matériel audiovisuel : écoute de chansons, visionnement de films, etc.

6. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage obligatoire

- Un dictionnaire bilingue en version papier au choix de l'étudiant-e ou en vente à la COOPSCO de l'UQTR.
- Les notes de cours seront distribuées en classe ou déposées sur le portail.

Ouvrages complémentaires

- BACCUS, Nathalie, *Grammaire française*, Paris, Éditions Flammarion, 2011.
- BARSON, John, *La Grammaire à l'œuvre*, New York, CBS College Publishing, 1981.
- BERTRAND-SAVARD, Sarah, *La Nouvelle grammaire en contexte, notions et exercices. Niveau intermédiaire*, Anjou (Québec), Les éditions CEC, 2013.
- BESCHERELLE 1, *L'art de conjuguer*, La Salle, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 2012.
- FONTENAY, H et M. N. Legoux, *Du bout de la langue... Au bout des doigts*, Toronto, Centre d'anglais et de français, 1982.
- GARCIA, Flavia, *En avant la grammaire ! Français, langue seconde, niveau intermédiaire : cahier d'activités et de grammaire en situation*, Montréal (Québec), Marcel Didier inc., 2007.
- GRÉGOIRE, Maïa et Odile THIÉVENAZ, *Grammaire progressive du français avec 440 exercices, niveau débutant*, Paris, Éditions CLE International, 2018.
- GRÉGOIRE, Maïa et Odile THIÉVENAZ, *Grammaire progressive du français avec 680 exercices, niveau intermédiaire*, Paris, Éditions CLE International, 2015.
- MIQUEL, Claire, *Vocabulaire progressif du français (niveau débutant)*, CLE International, 2018.
- MIQUEL, Claire, *Vocabulaire progressif du français (niveau intermédiaire)*, CLE International, 2018.
- OLIVIER, Jacqueline, *La Grammaire française*, Montréal, Édition Études vivantes, 1979.
- RHÉAUME, Danielle, *Le Français sans faute*, Montréal, Décarie Éditeur, 2011.

7. AUTRES INDICATIONS

Présence, participation active et usage du français

- La présence et la participation active à chacune des séances du cours sont **essentiels** non seulement aux fins d'évaluation sommative, mais surtout parce que les travaux et productions qui seront demandés découlent directement des activités de chacune des séances.
- Dans le souci de préserver l'esprit d'une classe d'immersion, l'usage du français est **obligatoire**.

Contrôles et examen final

- Seule une **version papier** d'un dictionnaire **sera autorisée** lors des contrôles et de l'examen final. **Il est de la responsabilité de l'étudiant-e d'en avoir une lors de ces activités.**
- À moins d'une raison extraordinaire (maladie, accident, décès d'un proche), attestée par un billet de médecin, les contrôles et l'examen final ne peuvent être repris et les points qui leur seront attribués seront perdus.

Qualité de la présentation des travaux et retard

- **Tous les travaux doivent être remis sur une feuille mobile 8 ½ × 11.** On appliquera une **pénalité de 5 %** pour la mauvaise qualité de la présentation des travaux ou des devoirs faits en classe (feuilles non conformes, froissées, tachées ou déchirées ; illisibilité de la calligraphie, textes chargés de ratures, etc.).
- Si un travail est remis en retard, **une pénalité de 5 %** sera imposée. Toutefois, **la note zéro sera attribuée à tous devoirs non remis ou ayant accumulé plus d'un jour de retard.**

8. LES POINTS DE PARTICIPATION

- Les points de participation (*un demi-point par période de cours*) seront attribués sur la base de la ponctualité et de la qualité des interventions de l'étudiant-e. L'enseignant-e s'attend à ce que l'étudiant-e participe de façon significative à toutes les activités (*minimum de 3 × 1 minute par cours*). À titre d'exemple, l'étudiant-e peut participer à la correction, faire un commentaire pertinent, poser des questions, ajouter des précisions, etc.
- Si le cours se donne à distance, la caméra des étudiant(e)s devra toujours être ouverte de préférence. Un fond d'écran peut être ajouté pour préserver l'intimité.

9. EXAMENS ET MINI-TESTS

- Les examens et les minitests se feront sur la **BIQ** et/ou en classe. Les minitests auront lieu à chaque période de cours. L'étudiant-e en retard ne pourra pas reprendre le minitest qu'il ou qu'elle aura manqué.

10. FICHE D'ÉVALUATION

Détail des éléments d'évaluation

	PONDÉRATION (maximum de 100 %)			
	Individuel	Équipe	Total	
MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES	Minimum de 60 % de la note globale	Maximum de 40 % de la note globale	100 %	Date d'examen ou de remise des travaux
Travaux oraux et écrits	13 %	-	13 %	Au cours de la session
Participation	12 %	-	12 %	Tous les cours
Minitests	25 %	-	25 %	Au cours de la session
Exposé oral	25 %	-	25 %	Mardi 31 mai 2022
Examen	25 %	-	25 %	Mercredi 1er juin 2022
Total	100 %	-	100 %	

11. AUTRES RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ÉVALUATION

- L'évaluation de l'acquisition des connaissances (travaux oraux et travaux écrits) se fera tout au cours de la session.
- Les critères d'évaluation seront donnés aux étudiant(e)s en même temps que les consignes.
- Les étudiant(e)s doivent obtenir un minimum de 60 % pour réussir le cours.
- Seule l'évaluation proposée dans ce plan de cours servira au calcul de la note finale.
- Aucune autre forme d'évaluation ne pourra être envisagée ou revendiquée pour racheter un échec.
- L'absence à un examen entraîne un échec.
- Les travaux en retard seront refusés, à moins d'une raison majeure (maladie ou décès d'un membre de la famille). En cas de maladie, une attestation médicale sera exigée.

Règles particulières pour la passation d'une activité d'évaluation par Zoom

L'étudiant qui participe à une activité d'évaluation par Zoom doit activer sa caméra (vidéo) et la maintenir active jusqu'à sa déconnexion de la séance Zoom, afin de permettre à l'enseignant ou au surveillant de vérifier son identité et d'effectuer la surveillance de l'activité. L'étudiant doit avoir le visage à découvert sans obstruction (couvre-visage, casquette, chapeau, etc.) et ajuster sa caméra de façon à ce qu'elle capte son visage complet. L'étudiant doit avoir en sa possession sa carte étudiante à des fins de vérification d'identité et se connecter à l'activité en utilisant les prénom et nom indiqués sur sa carte.

Si l'étudiant refuse d'activer sa caméra ou de s'identifier auprès de l'enseignant ou du surveillant de la manière qui lui sera indiquée, il sera exclu de la séance Zoom. Il sera considéré comme étant absent à l'activité sans motif sérieux et sans possibilité de la reprendre.

Il est interdit d'enregistrer (vidéo ou audio) l'activité en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit. Toute violation de cette règle constitue un délit en vertu du *Règlement sur les délits relatifs aux études* et peut donner lieu à une sanction.

Veuillez prendre note que les activités d'évaluation ne sont pas enregistrées par l'enseignant ou le surveillant.

[Règles de conduite – utilisation de Zoom dans le cadre des activités d'enseignement](#)

Pour plus de détails sur les modalités de la formation à distance, visitez le site web du [Bureau de pédagogie et de formation à distance](#)

12. BARÈME DE NOTATION

Cote	Min inclus	Max exclu									
A+	91,0	100	B+	81,0	84,0	C+	72,0	75,0	D+	63,0	66,0
A	87,0	91,0	B	78,0	81,0	C	69,0	72,0	D	59,0	63,0
A -	84,0	87,0	B -	75,0	78,0	C-	66,0	69,0	E	0	59,0

13. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer :

[FRS1051 - APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE III POUR NON-FRANCOPHONES](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_reglements.shtml

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_politiques.shtml

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#)
et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)
8. [Politique départementale des examens de compensation](#)